

SERVICE ASSAINISSEMENT
Nos Réf. : IC/YMB/14-468
Affaire suivie par Yves-Marie BALLOT
☎ 03.27.99.80.08

YMB

Monsieur le Maire
De la Commune de Thumeries
2 rue Léon Blum
59239 THUMERIES

A l'attention de Madame MASQUELEZ Corinne

Pecquencourt, le 09 octobre 2014.

Objet / Révision du PLU

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'étude en cours concernant le projet de révision du P.L.U. pour votre commune et conformément aux demandes spécifiques des services de l'état, je vous communique ci-après les capacités actuelles et futures de la station d'épuration de Thumeries.

La station d'épuration, d'une capacité nominale de 8 500 équivalents habitants, traite les eaux usées des communes de Thumeries, Mons-en-Pévèle et Bersée pour une charge polluante organique de 595 kgs de DBO₅ par jour (demande biochimique en oxygène à 5 jours).

Compte-tenu des taux de raccordements actuels, la station reçoit et traite une charge de l'ordre de 300 kgs de DBO₅ par jour (moyenne annuelle). Au regard des zonages assainissement approuvés, il reste encore aujourd'hui à desservir quelques secteurs en assainissement collectif sur chacun des territoires des trois communes raccordées à la station de Thumeries.

L'ensemble de ces futurs raccordements augmenté de l'accroissement de population sur 10 ans retenu dans l'étude PLU de Thumeries est ainsi estimé à 1 300 habitants représentant un poids de pollution de l'ordre de 60 kgs de DBO₅ par jour.

Au regard de ce qui précède, la station d'épuration de Thumeries est donc parfaitement en mesure d'accepter sans contraintes particulières l'accroissement de population prévue dans le cadre de l'élaboration de votre nouveau PLU.

Vous en souhaitant bonne réception.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur de Centre,

G. DUPONT

